

Critères de qualité pour les prestataires de module

☞ Veuillez cocher chaque case de contrôle dans la colonne «Critères»

☞ Tous les documents mentionnés dans la colonne «Documents et type de contrôle» et marqués par un 📄 doivent être joints à la demande!

Domaine	Critères de qualité	Documents et type de contrôle
Sorte de module	<input type="checkbox"/> Quels modules le prestataire veut-il réaliser ? <input type="checkbox"/> Quelles sont les autres offres de formation proposées par le prestataire ? <input type="checkbox"/> Quelle est l'expérience du prestataire dans la mise en œuvre de programmes de formation dans l'enseignement et la formation professionnelle supérieure ? Depuis quand ?	<input type="checkbox"/> Transmettre la liste des modules <input type="checkbox"/> Fournir les informations sur les autres offres de formations, par ex. transmettre des offres de cours. <input type="checkbox"/> Indiquer depuis quand les offres de formation dans l'enseignement et la formation professionnels supérieurs ont été mises en œuvre
	<input type="checkbox"/> Quelle part représente les modules par rapport aux autres offres de formations du prestataire ?	<input type="checkbox"/> Discussion à l'occasion de l'audit
Organisation - Renseignements généraux	<input type="checkbox"/> Quelle est la forme juridique du prestataire? <input type="checkbox"/> Existe-t-il une organisation appropriée pour la mise en œuvre des modules ?	<input type="checkbox"/> Préciser la forme juridique <input type="checkbox"/> Soumettre l'organigramme et les spécifications possibles
- Administration	<input type="checkbox"/> Qui est responsable de l'administration du module (inscriptions, délivrance des certificats, etc.) ? <input type="checkbox"/> Selon quel horaire peut-on contacter le bureau du prestataire ?	<input type="checkbox"/> Précisez la personne responsable de l'administration <input type="checkbox"/> Veuillez indiquer les horaires d'ouverture du secrétariat
- Responsables de modules et enseignants	<input type="checkbox"/> Qui sont les responsables de modules pour les modules prévus ? <input type="checkbox"/> Quels enseignants interviennent dans les modules ?	<input type="checkbox"/> Indication du responsable du module par module <input type="checkbox"/> Transmettre la liste des enseignants par module
Responsables de modules (responsables du programme et de la répartition des enseignants) - Qualifications professionnelles et pédagogiques	<input type="checkbox"/> Un cours de formation avec un diplôme dans le domaine du module respectif est disponible. <input type="checkbox"/> Le responsable du module doit avoir suivi au moins 3 semaines de formation pédagogique et didactique. Cela doit correspondre au niveau FFA BF-M1 (module 1 du diplôme fédéral de responsable de formation "Animer des sessions de formation pour adultes").	<input type="checkbox"/> Certificats de diplômes professionnels <input type="checkbox"/> Preuve de formation pédagogique <input type="checkbox"/> Preuve de formation professionnelle et méthodique-didactique
- Formation continue	<input type="checkbox"/> Comment les responsables de modules entretiennent leur formation? <input type="checkbox"/> Existe-t-il une obligation de formation continue et comment est-elle contrôlée? Ils suivent au moins 1 jour/an de formation continue pédagogique ou professionnelle.	<input type="checkbox"/> Confirmation écrite au sujet des formations continues suivies <input type="checkbox"/> ☞ fournir des informations sur l'obligation d'assurer une formation continue
- Remplacement	<input type="checkbox"/> Le remplacement des responsables de modules est réglementé : Qui est responsable de l'absence du ou des gestionnaires de modules ?	<input type="checkbox"/> Indications en cas de remplacement

Domaine	Critères de qualité	Documents et type de contrôle
Enseignants (à partir d'une charge de travail de 4 leçons) - - Qualifications professionnelles et pédagogiques	<input type="checkbox"/> Un cours de formation avec un diplôme dans le domaine du module respectif est disponible. <input type="checkbox"/> Une expérience pratique et professionnelle dans le domaine du module respectif est disponible. <input type="checkbox"/> Les exigences concernant la formation pédagogique/didactique sont valables pour les nouveaux enseignants dès le 1.9.2019. Les enseignants déjà en fonction à cette date peuvent continuer à enseigner même s'ils ne remplissent pas cette exigence. <ul style="list-style-type: none"> ☞ Si moins d'un jour (= au max. 9 leçons) d'enseignement par an : pas d'exigences. ☞ Si 1-2 jours/an d'enseignement : 1 semaine de formation pédagogique/didactique. ☞ Si >2 jours/an d'enseignement : 2 semaines de formation pédagogique/didactique. 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 Indication des qualifications professionnelles 📄 Indication de l'expérience pratique 📄 Indication de la formation pédagogique Remarque : module H2 et cours formateurs professionnels : Notions de base pour les praticiens seront crédités.
- Formation continue	<input type="checkbox"/> Comment les enseignants se forment-ils ? <input type="checkbox"/> Existe-t-il une obligation de formation continue et comment est-elle contrôlée ? Les enseignants qui enseignent plus d'un jour/an doivent suivre au moins 1 jour/an de formation continue pédagogique ou professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Confirmation écrite au sujet des formations continues suivies ☞ fournir des informations sur l'obligation de suivre une formation continue
Infrastructure	<input type="checkbox"/> L'infrastructure (salles, moyens auxiliaires, etc.) est adaptée aux modules.	☞ Contrôle lors de l'audit
Supports pédagogiques et documents didactiques	<input type="checkbox"/> Les documents et le matériel pédagogique utilisés sont adaptés en termes de structure et de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> 📄 Transmission des scripts (min. 1 script) ☞ Contrôle lors de l'audit
Assurance qualité et développement - Renseignements d'ordre général	<input type="checkbox"/> Existe-t-il une institution qui supervise le prestataire ? Dans l'affirmative, lesquelles ? <input type="checkbox"/> Le prestataire a-t-il été certifié ou est-il prévu de le faire ?	<ul style="list-style-type: none"> 📄 Pièces justificatives écrites ou renseignements sur les questions 📄 Présentation des certificats de qualité existants
- Evaluation	<input type="checkbox"/> Quels instruments d'assurance qualité sont utilisés dans les modules ? <input type="checkbox"/> Comment le prestataire traite-t-il les éventuels défauts des modules ?	<ul style="list-style-type: none"> 📄 Soumission des formulaires d'évaluation 📄 Description du processus, preuve éventuelle des documents existants
- Conservation des documents	<input type="checkbox"/> Conservation des programmes de cours et des listes de participants pendant au moins 10 ans (obligation pour les prestataires reconnus par la CAQ Forêt)	☞ Contrôle lors de l'audit

Lieu, date:..... Signature du requérant:.....